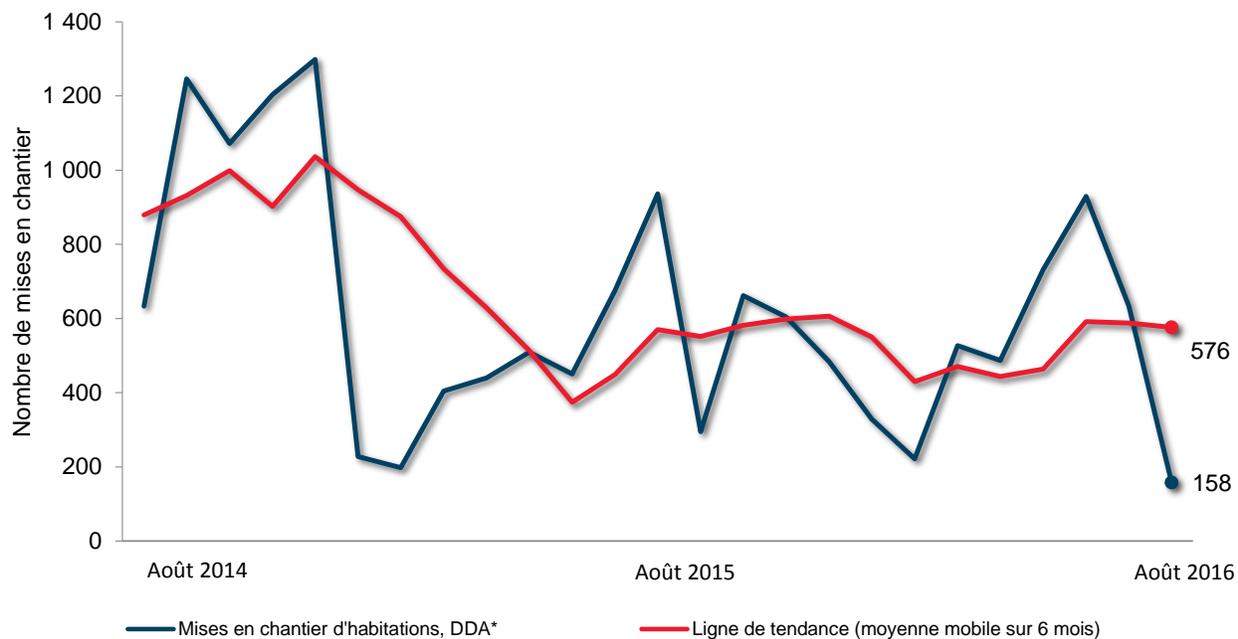


Mises en chantier d'habitations RMR de Trois-Rivières



* Données désaisonnalisées annualisées (DDA)

Données provisoires sur les mises en chantier d'habitations août 2016

RMR ¹ de Trois-Rivières	juillet 2016	août 2016
<i>Tendance</i> ²	588	576
<i>DDA</i>	635	158
	août 2015	août 2016
Données réelles		
août - maisons individuelles	16	6
août - logements collectifs	63	7
août - tous les logements	79	13
janvier à août - maisons individuelles	120	118
janvier à août - logements collectifs	207	209
janvier à août - tous les logements	327	327

Source: SCHL

¹Région métropolitaine de recensement

²La tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA).

En supprimant l'effet des hauts et des bas saisonniers, la désaisonnalisation permet de comparer le rythme d'activité d'une saison ou d'un mois à l'autre. Les chiffres mensuels et trimestriels annualisés montrent le niveau annuel où se situeraient les mises en chantier si le rythme mensuel se maintenait durant 12 mois. Il est ainsi plus facile de comparer le rythme d'activité d'un mois donné aux prévisions annuelles et aux résultats des années

Données détaillées disponibles sur demande

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé juillet 2015 et 2016

	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ de Trois-Rivières	16	6	2	4	55	3	6	-	79	13

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Cumul annuel 2015 et 2016

	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ de Trois-Rivières	120	118	46	66	66	31	95	112	327	327

Source: SCHL

¹ Région métropolitaine de recensement

² On entend par « habitation en propriété absolue » les logements dont le propriétaire détient également le titre de propriété du terrain (maisons individuelles et logements collectifs suivants : maisons jumelées ou en rangée et duplex).

Données détaillées disponibles sur demande